Gestion sociale et environnementale et système d’information sur les sauvegardes (SIS) pour la REDD+ en RDC

***Recommandations méthodologiques et feuille de route commune***

***--- réunion multipartite du 16 mai 2013 ---***

--- draft 2 ---

**Participants**

* Vanessa Retana (Banque mondiale)
* Julie Greenwalt (PNUE)
* Ellen Aalerud (PNUD)
* Marc Rodriguez (PIF)
* Josep Garí (ONU-REDD/PNUD)
* Rubin Rashidi (PNUE/CN-REDD)

**Etat de lieu**

* **Multiplicité des chantiers et des concepts** autour des mesures de sauvegarde et de gestion sociale et environnementale : les standards nationaux REDD+, le processus d’ Évaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS, ou *Strategic Environmental and Social Assessment, SESA en anglais*), le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale pour la REDD+ (CGES, ou *Environmental and Social Management Framework, ESMF*) et l’établissement d’un Système d’Information sur les Sauvegardes (SIS, ou *Safeguard Information System, SIS*). Tout cela amène parfois à la confusion des parties prenantes et pourrait rendre plus difficile une approche nationale cohérente. D’ailleurs il y a déjà des données et des analyses obtenues dans le cadre des travaux sur l’EESS/SESA, du CGES et des standards dont il faut tenir en compte pour assurer cette cohérence et unifier les efforts.
* En conséquence, il semble pertinent de **« fusionner » ces chantiers et d’en exploiter les synergies**. L’ EESS est nécessaire afin d’évaluer les effets environnementaux et sociaux positifs et négatifs que pourraient générer les options stratégiques de la REDD+ telles que proposées par le gouvernement (cf. Stratégie Nationale REDD+ de la RDC). L’ EESS, en retour, permet aussi d’affiner cette stratégie. L’ EESS doit plus particulièrement s’intéresser aux groupes sociaux les plus vulnérables, notamment les peuples autochtones et les populations riveraines des forêts. Un CGES en découle. Il est également conçu grâce à une approche participative. Le CGES doit être formulé pendant la phase de préparation à la REDD+ et finalisé avant la mise en œuvre des activités REDD+. La CN-REDD de la RDC a sélectionné le consortium Land & Ressources / AGRECO pour préparer l’ EESS et le CGES, ainsi que les cadres et plans spécifiques en application des Politiques Opérationnelles de la Banque mondiale. Tous ces instruments existent en version préliminaire. On citera plus particulièrement: L’ EESS, le CGES, un Cadre fonctionnel dans le contexte de la réinstallation involontaire de personnes, un Cadre de planification en faveur des peuples autochtones, un Cadre de gestion du patrimoine et un Cadre de gestion phytosanitaire. Des données et des analyses pertinentes vont aussi être issues des instruments de gestion environnementale et sociale qui vont être préparés dans le cadre du Programme d’Investissement pour les Forêts (PIF ou *Forest Investment Program, FIP*). Ces instruments vont être liés avec l’ EESS et le CGES mais ils pourront aussi nourrir le développement des standards nationaux et du SIS. Le processus participatif de finalisation de l’EESS et du CGES des activités REDD+ en RDC devra s’enrichir des réflexions concernant le développement des standards nationaux environnementaux et sociaux de la REDD+ et le SIS et vice-versa. Le Plan de Consultation et Participation qui est en train d’être préparé par la CN-REDD devrait incorporer l’ EESS, le CGES mais aussi la consultation des standards et du SIS. C’est d’ailleurs déjà initié dans la documentation de l’EESS, qui intègre les standards nationaux REDD+. En prévision des exercices de validation nationale et provinciale prévus dans les prochains mois pour ces divers chantiers, il s’avère indispensable de suivre un seul processus de consultation/validation (peut-être avec des groupes de travail spécialisés par thématique, comme les standards ou les droits des peuples autochtones).
* Un **Comité de suivi des risques et co-bénéfices environnementaux et sociaux** a été établi par le Ministère de l’Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT) en 2012 avec la participation des parties prenantes dans le processus REDD+, y compris des différents ministères du gouvernement et des représentants de la société civile. Ce Comité sera clé pour l’organisation des démarches de participation et de consultation qui devront accompagner ces chantiers, nonobstant les consultations avec certains groupes spécifiques comme les peuples autochtones ou les consultations qui se dérouleront au niveau local.
* Il faut se mettre d’accord sur la **finalité de toutes ces démarches** et, en particulier, sur le ***produit*** final attendu ? On semble s’accorder sur le fait qu’il faut établir un mécanisme de gestion et suivi des impacts et des co-bénéfices environnementaux et sociaux, notamment pour les projets et les investissements REDD+, ainsi qu’un SIS, pour assurer la transparence, l’accès à l’information, le suivi et le reportage des données et indicateurs environnementaux et sociaux aux niveaux local, national et international sur la conformité du processus et des activités découlant de la Stratégie REDD+ en RDC avec les accords internationaux (notamment les *Accords de Cancun* de la CCNUCC de 2010).
* Une version préliminaire du **Registre REDD+** a été déjà conçue. Le Registre, qui est soutenu par un décret du MECNT, constitue un outil crucial pour les aspects mentionnés de gestion et de suivi socio-environnemental et de SIS. Pourtant il n’est pas encore opérationnel et si nécessaire sa conception et son design reprendront à zéro, ce qui demandera de l’expertise technique et informatique de haut niveau). De plus, pour arriver à avoir un Registre REDD+ fonctionnel, des liens entre les sauvegardes et les standards, d’une part, et la conception proprement technique et informatique du Registre, de l’autre, doivent être établis en essayant de simplifier le système de gestion de base de données. Le but étant d’avoir un Registre qui soit facile d’utilisation pour les différentes parties prenantes sans pour autant sacrifier la gestion centralisée et transparente des données sociales et environnementales.
* Si une grande partie des sauvegardes sociales et environnementales s’appliquent à l’échelon des projets et local, il faut aussi prendre en considération les **dimensions nationales, notamment liées à la gouvernance et aux politiques et réformes du pays**. Celles-ci devront être aussi identifiées, discutées et retenues, aussi bien dans les standards que dans le SIS.

**Accords**

1. Les deux chantiers principaux sur la matière (les Standards REDD+, appuyés par l’ONU-REDD, et l’ EESS/CGES, soutenus par le FCPF) sont intégrés dans une démarche d’ensemble.
2. Cette démarche conjointe vise plusieurs résultats :
* alimenter la grille de caractérisation et les maquettes du Registre REDD+ et si nécessaire reprendre à zéro sa conception et son design, tout en procurant d’avoir un Registre qui soit facile d’utilisation et qui renforce la gestion centralisée des critères sociaux et environnementaux issus des différents chantiers en cours ;
* consolider la matrice du CGES afin de permettre à la RDC de répondre aux Politiques opérationnelles de la Banque mondiale
* construire un Système d’Information sur les Sauvegardes (SIS), en ligne avec les Accords de Cancun.
1. Certains indicateurs des Standards REDD+ actuels sont trop exigeants et peuvent en effet empêcher toute action REDD+, ce qui serait contreproductif. Ils doivent être révisés aux vues des réalités de terrain, en concertation avec toutes les parties prenantes.
2. Le Registre constitue une plateforme centrale de la gestion et du suivi des impacts sociaux et environnementaux. De facto, les standards et sauvegardes s’appliqueront via le Registre REDD+. Pourtant son opérationnalisation reste inachevée et demeure urgente. Le chantier conjoint sur la gestion sociale et environnementale et le SIS devra alimenter cette opérationnalisation du Registre REDD+.
3. Le *Comité de Suivi des Risques et Co-bénéfices Sociaux et Environnementaux REDD+* de la RDC jouera un rôle important dans le soutien et le suivi des parties respectives du Registre REDD+ ainsi que dans le SIS. Il sera appuyé par des mécanismes complémentaires, notamment le Moabi et un mécanisme de gestion de plaintes.

**Feuille de Route 2013**

* Transmission des commentaires du Gouvernement au consultant AGRECO (**fin mai**)
* Révision du document sur les standards REDD+ afin d’injecter réalisme et faisabilité opérationnelle (**juin**).
* Préparation du Plan de consultation et participation (**juin**)
* Atelier de consultation dit de second cercle élargi aux autres acteurs, qui comprendra la discussion de l’SESS, du CGES, des standards et la préparation de la feuille de route pour le développement du SIS (**fin juin**)
* Consolidation des outils sur base des commentaires enregistrés (**juillet**)
* Préparation des matériaux appropriés sur l’EESS, le CGES, les standards nationaux et le SIS pour les consultations au niveau local (**juillet**)
* Révision de la conception et design actuels du Registre REDD+, production des drafts et des premières maquettes pour le Registre REDD+, en parallèle avec les consultations provinciales et expérimentation du SIS (**août**)
* Consolidation des commentaires provinciaux et production des versions quasi "définitives" (**septembre**)
* Design du SIS (**septembre**)
* Atelier national de validation de l’EESS, du CGES, des standards nationaux et du SIS –si possible- avec la participation des représentants locaux (**fin octobre / novembre**)